PROGRAMME DE FORMATION – BASE DGR

Objectifs

Formation permettant aux participants :

1. D'appliquer correctement la réglementation des marchandises dangereuses;
2. De connaître ses responsabilités;
3. D'identifier les 9 classes de danger des marchandises dangereuses;
4. De compléter la déclaration d'expéditeur pour marchandises dangereuses;
5. D'utiliser la liste alphabétique des marchandises dangereuses;
6. De suivre les instructions d'emballage et utiliser les emballages homologués;
7. De marquer et étiqueter un colis de marchandises dangereuses;
8. De reconnaître et appliquer les divergences des états et de compagnies aériennes;
9. De suivre les procédures d'urgence en cas de fuite ou d'incident.

Personnel concerné :

1. Expéditeurs

Programme :

1. Introduction/ Objectifs de la formation ;
2. Responsabilités de l'Expéditeur ;
3. Identifier les 9 classes de Marchandises Dangereuses ;
4. Classification d'un envoi ;
5. Marquer et étiqueter un envoi ;
6. Suivre une instruction d'emballage ;
7. Appliquer les divergences d'Etats ou des Opérateurs ;
8. Les « Pages Bleues » ;
9. Les dispositions spéciales ;
10. Les quantités exceptées et les quantités limitées ;
11. Les emballages suivant spécification ONU ;
12. La déclaration de Marchandises Dangereuses ;
13. Qu'est-ce qu'un suremballage et un emballage en commun?
14. Les procédures de manutention ;
15. La Formation ;
16. L'examen final.

Durée : 2 jours

Méthode pédagogique :

1. Livre I.A.T.A. ;
2. Formation dispensée avec un maximum de 6 participants et un minimum de 2 participants ;
3. Support de cours ;
4. Présentation power point ;
5. Exercices pratiques (prévoir une calculatrice).

Validation :

Un diplôme sera remis à tout participant réussissant l'examen final sinon une attestation de stage sera délivrée.